



**A** la veille des fêtes de fin d'année auxquelles chacun se prépare, un voile d'inquiétude enveloppe les esprits. Comment pourrait-il en être autrement devant la crise majeure que le monde traverse et dont les effets commencent à se faire sentir dans nos entreprises régionales ?

Cette crise est vécue par nous tous comme une profonde injustice car nous subissons les dérives du capitalisme financier qui par ses pratiques a créé un énorme déséquilibre entre l'économie réelle et l'économie financière.

Elle clôt un cycle de 30 ans où la finance globalisée des marchés ouverts, la fin de toutes les protections, le cycle des privatisations, la mise en concurrence des mains d'oeuvres avec son cortège de délocalisations ont concouru à satisfaire l'appétit insatiable des actionnaires. Nous commençons à en payer le prix aujourd'hui.

Je ne voulais pas assombrir le ciel de notre vie dans notre sympathique village mais je ne pouvais pas passer sous silence l'inquiétude ressentie par tous.

Heureusement, la vie continue à Lachapelle sous Chaux et nous nous sommes attachés à organiser les festivités qui nous permettront à tous, je l'espère, de passer ces épreuves en pensant quand même au principal : vivre dans la bonne humeur.

Ainsi la soirée créole du 4 octobre a été un réel succès où chacun s'est "éclaté" sur des airs exotiques. La soirée de la Saint Sylvestre est en cours de préparation et le groupe qui y travaille ne manque pas d'originalité et de motivation. Nous réfléchissons pour organiser une soirée loto en février.

Côté conseil municipal, nous sommes au travail pour le budget 2009 et deux nouvelles commissions ont été créées. Une pour réfléchir sur l'urbanisme et l'autre pour travailler avec l'ONF sur le plan de gestion de nos forêts qui sera renouvelé en 2009 pour les 10 années à venir.

Soyez assurés que nous continuerons à vous informer régulièrement sur le travail que toute l'équipe municipale a mis en œuvre pour vivre autrement à Lachapelle sous Chaux.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de bonnes et agréables fêtes de fin d'année.

Jean-Claude HUNOLD - Maire

### ***L'école de Lachapelle sous Chaux remercie :***

**Un** choix pédagogique déterminant a résolu, à l'unanimité du conseil municipal, une condition d'enseignement obligatoire dans les textes ; l'usage quotidien de l'informatique à l'école primaire du village est désormais possible pour chaque enfant scolarisé en CE2, CM1 et CM2 des trois villages, avec le Brevet Informatique et Internet à la clé.

Ce geste, loin d'être symbolique, traduit notre envie et besoin de resserrer les liens entre nos trois villages après les remous d'une dissolution du Regroupement Pédagogique Intercommunal évoquée l'an dernier et participe d'un effort que chaque commune déploie : Chaux et sa construction d'école, Sermamagny et sa gestion en locaux et structures d'accueil hors temps scolaire.

Le choix d'une classe mobile informatique s'est imposé plutôt qu'une salle informatique peu utilisée ailleurs. 16 ordinateurs portables installés dans un meuble servant à les recharger et à gérer le réseau informatique, occupent peu d'espace dans une classe et sont aisément transportables dans les lieux d'enseignement.

Ajouté à cela l'usage éminent d'internet et wifi, la conception de l'enseignement s'en trouve grandie et résolument axé vers une modernité voulue par le conseil et faisant de l'école du village un précurseur départemental en la matière.

Le choix de la location de matériel vite obsolète permettra de le renouveler et d'avoir toujours une grande fiabilité. Les enfants de l'école, leurs enseignants tiennent à vous remercier de cet apport considérable qui répond à leur nécessité et désir.